



Élu.e.s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 11 octobre 2021

Intervention de **Amélie Germain**

Délibération n°19 : PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2020 DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ

Mesdames, Messieurs,

Nous remercions les membres de cette commission pour leur travail qui touche au quotidien d'Herblinoises et d'Herblinois.

Je voudrais profiter de la présentation de ce rapport pour prendre la parole sur 2 sujets :

- D'abord, dans ce rapport, il est fait référence à l'école inclusive. Dans cette approche inscrite dans le 4ème objectif du développement durable de l'ONU, le système scolaire doit accueillir l'élève comme un enfant avec des besoins particuliers, avec ses caractéristiques personnelles et ses empêchements.

Bien sûr, nous sommes attaché.e.s, en tant qu' élu.e.s de Saint-Herblain en Commun à l'inclusion et à l'égalité des chances, que les élèves soient porteurs de handicap ou tout simplement éloignés du système scolaire.

Cependant, pour adapter l'approche pédagogique à chaque élève, il faut des moyens. Nous dénonçons ici la totale hypocrisie de l'Education Nationale, qui, derrière une communication positive quant à l'inclusion, poursuit sa réduction de moyens, de personnel et de structures. En Loire-Atlantique, ce sont 300 enfants qui sont en attente d'une structure cette année.

- Enfin, et pour revenir à ce rapport, il est précisé que l'une des missions de ces missions est de « dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports ».

Je voudrais ici intervenir sur la question du stationnement sur les trottoirs qui est un réel frein à l'accessibilité des personnes non valides et des personnes valides également. Et je sais de quoi je parle avec ma poussette double, lorsque je dois descendre sur la route pour contourner les voitures.





Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

La Ville de Saint-Herblain a travaillé sur la requalification de l'axe Cheverny-Grand Bois, dans le Quartier Nord, pour y intégrer les mobilités douces. Malheureusement, tout est resté sur plan, rien n'est sorti.

Cet axe dessert pourtant 2 groupes scolaires, l'école des Grands-Bois et l'école du Joli Mai mais aussi l'ensemble école-collège-lycée Saint Dominique.

Tous les jours, je vois des voitures garées sur les trottoirs aux abords de ces écoles et des enfants qui se retrouvent sur la route à côtoyer les voitures.

J'en viens à croire que la municipalité attend une tragédie pour réaménager cet axe et le rendre accessible, ne serait-ce qu'aux enfants des écoles mais aussi bien sûr, aux personnes en situation de handicap et plus largement à tous les piétons.

Alors sur ce projet d'axe Cheverny-Grands Bois, avez-vous des éclairages à nous apporter ? Et puis, plus largement, qu'est-il prévu afin d'empêcher les stationnements sauvages sur les trottoirs des voitures et camionnettes sur l'ensemble de la commune ?

Déclaration UNESCO : « Chaque enfant a des caractéristiques, des intérêts, des aptitudes et des besoins d'apprentissage qui lui sont propres, (...) Les systèmes éducatifs doivent être conçus et les programmes appliqués de manière à tenir compte de cette grande diversité de caractéristiques et de besoins »



Citoyen-nés
engagé-es